**Logo Collectivité**

**M./Mme …………………………………**

***Objet : notification de votre suspension pour défaut de respect de l’obligation vaccinale***

Affaire suivie par le service ……………………….

04…………………….

Madame, Monsieur,

De par vos fonctions, vous êtes soumis(e) à l’obligation vaccinale depuis le 7 août 2021, en application de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et du décret modifié n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Par conséquent, comme vous en avez été préalablement informé(e), vous devez impérativement présenter l’un des justificatifs requis, à savoir *a minima*, avant le 15 septembre, un test de non-contamination par la Covid-19 de moins de 72h, puis, entre le 15 septembre et le 15 octobre, un justificatif d’administration d’une dose de vaccin dont le schéma vaccinal comprend plusieurs doses ainsi qu’un test de non-contamination par la Covid-19 de moins de 72h, et, après le 15 octobre, un justificatif de statut vaccinal complet, ou, à défaut de ces justificatifs, un certificat de rétablissement délivré sur présentation d'un test positif de plus de 11 jours de moins de 6 mois ou un certificat de contre-indication à la vaccination.

Mes services ont constaté ce jour que vous n’avez pas été en mesure de présenter un justificatif valide.

Par conséquent, vous avez interdiction d’exercer votre activité et l’accès à votre poste de travail doit donc vous être refusé. Je vous précise que cette interdiction d’exercice entraîne automatiquement votre suspension. Pendant cette suspension, la rémunération est suspendue. De plus, cette période n’est pas considérée comme une période de service effectif, notamment pour l’acquisition des droits à congés annuels, et n’est pas prise en compte pour le calcul des droits à l'avancement et à la retraite. En revanche, l’agent conserve le bénéfice des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles il a souscrit.

Par conséquent, je vous invite à régulariser au plus vite votre situation en présentant le justificatif requis et vous informe que vous avez la possibilité, dans l’attente, de présenter à votre responsable une demande de congés afin de régulariser votre absence. Celle-ci sera examinée en fonction des nécessités de service.

A défaut, ou si vous n’êtes toujours pas en mesure de fournir un justificatif valide à l’issue de cette période de congés, je suis au regret de devoir prononcer votre suspension. Vous recevrez un arrêté entérinant cette situation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l’assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire *(Le Président)*,

*(Prénom, nom et signature)*

Ou par délégation,

*(Prénom, nom, qualité et signature)*

Notifié le .....................................*(remettre en main propre à l’agent lorsqu’il se présente sur son lieu de travail sans son passe sanitaire et le faire signer)*

Signature de l’agent :

**OU***, si l’agent refuse de signer, faire signer des témoins (au moins deux) :*

Notifié le .....................................

En présence de témoins

Je soussigné ………………………………..

Atteste que le courrier informant M.*(Mme)*...................................... de sa suspension lui a été remis en main propre en ma présence le ………………………………….

Signature du témoin :

Je soussigné ………………………………..

Atteste que le courrier informant M.*(Mme)*...................................... de sa suspension lui a été remis en main propre en ma présence le ………………………………….

Signature du témoin :

*(Conserver un exemplaire pour la collectivité et en remettre un à l’agent)*